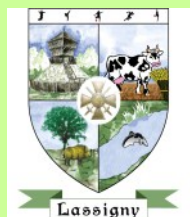


La Nouvelle Lachenoise



JUILLET 2014

FLASH INFO

N° 27

Cher Lachenois, Chères Lachenoises,

Commune de Lassigny
www.lassigny.fr

Les premiers jours de l'été nous invitent à la quiétude et nous rappellent que la Plage à Lassigny va bientôt démarrer : **17** jours d'animations orchestrés par Mickaël et son équipe, des spectacles **gratuits** le week-end, des soirées à thème et une paillotte « légale » ouverte tous les jours, du matin au soir, tenue par les **bénévoles** de l'Association Lassigny Beach. Je n'oublie pas non plus nos **employés** pour leur aide à la logistique.

Cette manifestation partenariale avec la Communauté des Communes est un évènement majeur de notre territoire. Comme la Tour Roland peut l'être dans une dimension sociale et culturelle.

Ce site historique porte les **traces** des ancêtres bâtisseurs de notre village. Des « fous » géniaux ont relevé le défi insensé de lui redonner vie pour le plaisir mais aussi pour partager des valeurs de courage et de transmission de notre histoire avec les **jeunes générations**. J'espère que les élus de notre territoire, dans leur ensemble, **porteront** haut et fort ce projet **unique** en **Picardie** et bien au delà de la frontière de notre région.

Une région qui pourrait, comme l'ont décidé quelques **élus** de la République, être élargie. Certes, un élu doit gérer et gérer c'est décider. Pourtant, il me semble que certaines décisions, méritent une consultation, comme celle qui va définir le périmètre de notre future région.

S'il est indispensable de revoir l'organisation territoriale, alors, la réponse à ce changement, doit renforcer son **utilité** de **proximité** et non éloigner les « décideurs » des citoyens.

Regrouper la Picardie avec la Champagne Ardenne, une région fort sympathique et « pétillante » ne répond à aucune logique territoriale sauf peut-être pour nos amis de l'Aisne.

Afin que votre voix se fasse entendre, vous pouvez manifester votre volonté en répondant à la consultation citoyenne. Vous trouverez un questionnaire dans le journal 60 de Juillet. Vous pouvez vous prononcer également sur le site www.maregiondedemain.fr

En espérant que le soleil viendra égayer ces journées de détente, je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

Thierry FRAU



INFORMATIONS DIVERSES

HORAIRES ÉTÉ LA POSTE

Le bureau de poste modifie ses horaires pendant l'été. A partir du 07 Juillet au 30 Août, il sera ouvert uniquement du Lundi au Vendredi de 13H30 à 16H30.

Le bureau rouvrira aux horaires habituels à compter du Lundi 01 Septembre.

HORAIRES ÉTÉ MAIRIE

Du Lundi 04 Août au Vendredi 30 Août 2014 le Secrétariat sera ouvert uniquement de 14H00 à 17H30. Reprise des horaires habituels le Lundi 01 Septembre 2014. Pas de permanence le Samedi en Juillet et Août.

FERMETURES COMMERCES

BOULANGERIE : Fermée du Lundi 04 Août au Lundi 18 Août inclus. Réouverture le Mardi 19 Août.

GARAGE GUILBERT : Fermé du Lundi 11 Août au Samedi 30 Août inclus. Réouverture le Lundi 01 Septembre.

COTE FLEURS : Fermé du Dimanche 03 Août au Mercredi 20 Août inclus.

RECENSEMENT

Recensement obligatoire à partir de 16 ans. Vous devez effectuer les démarches à la Mairie dans les 3 mois qui suivent votre date d'anniversaire. Munissez-vous de votre carte d'identité et de votre livret de famille. Passé ce délai les démarches seront repoussées.

CONCILIATEUR

Si vous souhaitez prendre contact avec un conciliateur, veuillez vous rapprocher de la Mairie de Compiègne au 03.44.40.72.00 .

M. DUCHAUSSOY assure des permanences les Mardis et Jeudis de 09h à 11h30.

Vous pouvez également vous rapprocher de la Maison de la Justice et du Droit à Noyon au 03.44.44.28.67

AMELI

Vous prévoyez de partir dans un Pays d'Europe ? Avant de partir, pensez à vous munir de la Carte Européenne d'Assurance Maladie pour être pris en charge en cas de problème médical.

Vous pouvez commander votre Carte Européenne directement sur le site www.ameli.fr

NID DE GUEPES

En présence d'un nid de guêpes ou autres, vous devez le signaler à la Mairie. Nous nous chargerons d'informer la Société qui prendra contact avec vous directement pour convenir d'un rendez-vous.

L'ASTROCLUB ANDROMEDE

Monsieur Jacques SWYNGHEDAUW nous informe que les coordonnées de l'Association ont changé :

Tél : 06.33.71.15.59

Email : jacques.swynghedauw@gmail.com

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'article R.1334-31 du code de la santé publique : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Il est ainsi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

On parle de bruit diurne lorsqu'il se produit durant la journée entre 7h et 22h et de bruit nocturne lorsqu'il apparaît entre 22h et 7h.

Une amende forfaitaire de 68€ peut vous être adressée.

TELERELEVE LYONNAISE DES EAUX

La Lyonnaise des Eaux procède au déploiement de la télérelève sur la Commune.

Un technicien passera équiper votre compteur. Vous serez avertis quand votre rue sera concernée.

CONCLUSION ANALYSE DE L'EAU

La Direction de la Protection et de la Promotion de la Santé nous informe qu'après vérification de l'eau consommable, les exigences de qualité imposées aux eaux brutes sont respectées.

INFORMATIONS DIVERSES



C.A.U.E

Le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) est une aide gratuite pour les particuliers qui ont des questions concernant l'urbanisme. Sachez qu'un architecte reçoit sur rendez-vous le Vendredi, uniquement à Beauvais. Il faut venir avec le règlement de la zone du PLU ou du POS, ses plans, ses idées de réalisation, des photos, etc... L'architecte vous renseignera sur les aménagements extérieurs et l'agencement des pièces.

Tél : 03 44 82 14 14.

BRANCHES SUR LE TROTTOIR

Attention aux branches, haies, arbustes, etc... qui empiètent sur le trottoir obligeant ainsi les piétons à marcher sur la route. Pensez à les tailler régulièrement afin d'éviter un danger pour les piétons. Merci

RAPPEL : La Commune peut faire appel à une entreprise aux frais du propriétaire.

NAISSANCES

Bienvenue à :

* Jade DESACHY
née le 23 Février.

*Gautier MOUFLET
né le 03 Mars.



DECES

Toutes nos condoléances à la famille de Monsieur Jean RACINE décédé le 22 Février.



RENTREE SCOLAIRE ET

TEMPS D'ACTIVITE PERISCOLAIRE

La nouvelle organisation scolaire pour la rentrée 2014 sera la suivante :

	Matin	Après-midi	
	Enseignement	Enseignement	TAP
LUNDI	9H - 12H00	14H00 - 17H00	
MARDI	9H - 12H00	14H00 - 17H00	
MERCREDI	9H30 - 12H30		
JEUDI	9H - 12H00	14H00 - 17H00	
VENDREDI	9H - 12H00		14H00 - 17H00

Les horaires du Mercredi ont été étudiés pour faciliter l'apprentissage aux problèmes rencontrés pour le transport scolaire des enfants des Communes de Gury, Fresnières et Plessier de Roye.

La restauration scolaire sera assurée comme aujourd'hui les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis.

Les activités périscolaires, qui ne sont pas obligatoires, auront lieu le Vendredi de 14h-17h.

Ces activités, seront assurées et prises en charge par la Mairie pour les enfants de Lassigny. Ces animations auront lieu dans les écoles, à proximité de celles-ci (salle des fêtes, bibliothèque,...) ou au gymnase dans le cas d'activités sportives.

La caution, que nous demandons, est un engagement des parents à l'inscription de leurs enfants, les enfants ne pouvant utiliser les séances de TAP à la carte.

En effet pour permettre à vos enfants d'avoir une qualité de TAP, nous ne pouvons pas inscrire les enfants à la séance mais par cycle (3 fois 12 semaines).

Le dossier d'inscription définitif ainsi que le règlement des TAP seront disponibles à partir de la troisième semaine d'Août, au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture ou téléchargeables sur le site www.mairie@lassigny.fr rubrique « Ecoles ».

TAP : Temps d'Activité Périscolaire

LA LACHENOISE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES CMJ

Nous sommes des élèves de CM1 et CM2, nous avons été élus par nos camarades de classe le 7 Novembre 2013 pour une durée de 2 ans.



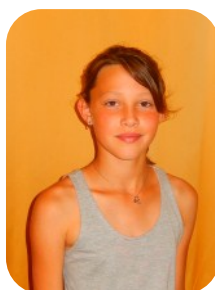
Mathéo
SAVIGNI

- Axel LEGER
- Léa LECAREUX
- Clara BRIESMALIEN
- Lucie DECARNELLE

CM1



Marie
RENAULT



Diane
DELALEAU



Léa
LEMY

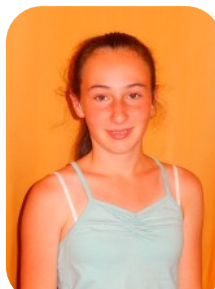


Flavy
FORET

CM2



Justine
RAVAUX



Ema
LEGER

- Yaël DECAMBRAY
- Paul DE BROUWER
- Gautier BOTION
- Lucas CANTOIS
- Melvin COURNEDE

Les enfants, Mesdames Vanessa GRENIER,
Sophie LEROUX et Céline PRIGENT
vous souhaitent de bonnes vacances.



Nous avons voulu faire partie du CMJ car nous voulions voir comment fonctionne un Conseil Municipal et pour nous investir dans notre école. Nous avons plusieurs idées pour l'améliorer. Ce que nous apprécions dans le CMJ, c'est que nous pouvons donner notre avis et être écouté des plus grands. Nous avons divisé le CMJ en 2 commissions : la commission embellir notre école et la commission communication.

LA LACHENOISE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES CMJ

COMMISSION EMBELLIR NOTRE ECOLE :

Nous allons vous présenter le projet que nous avons réalisé. Pour embellir notre école, nous avons planté des fleurs telles que des bégonias, des pétunias, des œillets d'Inde, des sauges et des roses d'Inde. Des fleurs des champs ont été semées. Nous nous sommes beaucoup investis et nous avons apprécié planter les fleurs nous-mêmes et ensemble. Après la plantation, nous avons nettoyé nos outils.

Ayant fini plus tôt, nous avons fait un jeu sur l'écolo pour certains et un jeu de mémoire pour d'autres.



Nous avons voulu embellir notre école pour améliorer notre cour, la rendre plus jolie avec notre projet de fleurs qui a été intéressant et instructif lors de la plantation et pour mettre de la couleur dans notre école.



COMMISSION COMMUNICATION :

Nous avons travaillé sur l'article que vous êtes en train de lire.

AMELIE MARCQ, JEUNE DESSINATRICE RECOMPENSÉE

La Commune est heureuse de compter parmi ses collégiens et habitante de Lassigny, une jeune fille, passionnée de dessin et réalisatrice de bandes dessinées, Mademoiselle Amélie MARCQ, qui a participé au concours de la BD Scolaire d'Angoulême et qui se trouve très bien placée puisqu'elle est à la 34ème place sur environ 6 500 concurrents. Elle a également été récompensée par le prix écureuil d'or régional au Concours de la BD Scolaire à l'école de la BD 2014.

N'hésitez pas à visiter son blog : <http://les-bd-damelie.blogspot.fr/>

Vous rentrerez dans son univers « décalé » qui vaut la peine d'être connu et reconnu.

NOUVEAU A LASSIGNY

LA TETE NOIRE

M. et Mme LEGER Sébastien, nouveaux gérants de la Tête Noire, ont le plaisir de vous accueillir :

BAR :

du Lundi au Jeudi de 07h à 20h

le Vendredi et 07h à 23h

Le Samedi de 08h à 23H

RESTAURANT :

du Lundi au Jeudi de 11H30 à 14H30

le Vendredi de 11h30 à 14H30 et de 19H à 22H

le Samedi soir sur réservation.

Fermé le dimanche.

Chambre d'hôtel à partir de 29 €.

1 rue de la Tour Roland
60310 LASSIGNY
03.44.43.60.09
latetenoire.lassigny@gmail.com
facebook.com/latete.noire.7



GARAGE EF PRO



Depuis quelques mois maintenant, vous avez pu constater l'arrivée du garage EF PRO situé sur la Place du Souvenir.

Activités du garage :

- Réparation de véhicules
- Achat/vente occasion
- Carrosserie, peinture, mécanique, pare-brise...

8 Bis Place du Souvenir
60310 LASSIGNY
03.44.76.19.04

TENNIS DE TABLE

Une nouvelle Association sera présente dès le 03 Septembre prochain sur la Commune au gymnase Maurice FOURNIER de Lassigny.

Pour une pratique de loisirs ou de perfectionnement, peu importe votre niveau à partir de 9 ans.

M. Gérald CHISSEREZ
06.50.34.11.83
ttlassigny@gmail.com



Le Ping Pong c'est bien !!!
Le tennis de table c'est mieux...

MANIFESTATIONS EN PHOTOS

LA CHASSE A L'ŒUF



Cette année encore, la chasse à l'œuf a permis aux enfants de la Commune de passer un agréable moment dans le Parc du Château à chercher les œufs de Pâques. Après la récolte, enfants et parents se sont réchauffés autour d'un chocolat chaud et d'une brioche. Le « butin » fût partagé en parts égales et distribué aux enfants.



LA

CEREMONIE DU 08 MAI



Les habitants étaient invités à se réunir au Monument aux morts pour la Commémoration de 08 Mai 1945 : 74ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.



DEPART EN RETRAITE



Jeannine BEDART a rejoint l'école maternelle en tant qu'agent de service en 1988 puis est devenue ATSEM en 2002.

Elle est décrite par son entourage comme étant une personne chaleureuse, accueillante et serviable mais surtout passionnée par son travail avec les tout-petits.

C'est avec un mélange de joie et de tristesse que les enfants, les parents, ses collègues de travail ainsi que toute l'équipe du Conseil Municipal lui souhaitent une bonne retraite.

PAILLIS DE MISCANTHUS

Le Miscanthus, broyé, fournit un paillis d'une qualité rare et aux atouts exceptionnels :

- ◇ Solution naturelle contre la repousse des mauvaises herbes,
- ◇ Exempt de toute graine
- ◇ Son Ph neutre n'acidifie pas les sols
- ◇ Cultivé sans engrais, ni pesticide
- ◇ Protège contre le gel et les grandes chaleurs
- ◇ Limite les arrosages en réduisant l'évaporation
- ◇ Très stable au vent et eaux de ruissellement
- ◇ Esthétique, son aspect un peu clair va se « patiner » avec le temps.



La Commune s'est équipée du paillis de Miscanthus (Place du Souvenir) et vous encourage à en faire de même. Son prix est d'environ 70 € pour 1 200 L.

FELICITATIONS

Nous félicitons Monsieur Rodrigue MASSIANGA, licencié à la Fédération Française du Sport Adapté, pour ses performances lors des Championnats d'Europe d'Athlétisme qui ont eu lieu les 12, 13, 14 et 15 Juin derniers au Pays-Bas.

En effet, notre Champion Lachenois a brillamment obtenu 3 médailles :

- 1 en OR pour le 200m
- 1 en ARGENT pour le 100m
- 1 en BRONZE pour le relais 4x400m



Union Sportive de Lassigny Club de Football

INSCRIPTIONS ET ESSAIS GRATUITS :

LES MERCREDIS 10 - 17 et 24 SEPTEMBRE 2014
à partir de 14H00

Fournir photo + copie pièce d'identité ou livret de famille.

L'USL accepte :

- les chèques vacances ANCV
- les coupons sports Conseil Général
- les coupons sports ANCV
- les chèques MSA LOISIR



Le Dimanche 29 Septembre, l'USL participe à l'organisation de la Fête du Sport et assurera la restauration toute la journée.



HANDBALL OLYMPIQUE LASSIGNY AVENIR

Plus qu'un club une famille !

Créé en 2000, le Handball Olympique Pays des Sources est devenu en 2004, le Handball Olympique Lassigny Avenir. En cinq ans, le H.O.L.A. a quadruplé son nombre de licenciés aujourd'hui ce sont 140 licenciés, filles et garçons, répartis dans 9 équipes, et une **école de handball labélisée par la Fédération Française de Handball**. Le club est animé par une équipe composée de bénévoles qui véhiculent les valeurs de respect, d'entraide et d'esprit collectif que le H.O. Lassigny et le Handball souhaitent défendre.

Nous recherchons des joueurs et joueuses pour continuer à développer et à pérenniser notre club. Nous recherchons aussi des bénévoles pour permettre à notre club de continuer à se structurer.



Le handball c'est courir, sauter, lancer et attraper, tout en respectant les règles du jeu et l'adversaire. Bien que très réglementé et respectueux de l'esprit d'équipe, le handball exige du dynamisme.

Rejoins-nous !!!

☎ : 03.44.43.64.71 / 06.89.73.42.32

🌐 : <http://holassignyavenir.sportsregions.fr>

EQUIPES FEMININES	+15 ans	Vendredi	19h30-21h30
	-15 ans	Mercredi	19H45-21h15
	-13 ans Mixte	Jeudi	18h30-20h00
	-9 ans Mixte	Mercredi à Ressons Samedi	18h00-19h00 10h30-12h00
EQUIPES MASCULINES	+16 ans	Jeudi	20h00-21h45
	-18 ans	Mardi / Jeudi	20H00-21h45
	-15 ans	Lundi Mercredi	19H30-20h30 19H45-21h15
	-13 ans Mixte	Jeudi	18H30-20h00
	-11 ans Mixte	Mercredi	18h30-19h45
	-9 ans Mixte	Mercredi à Ressons Samedi	18h00-19h00 10h30-12h00
EQUIPES LOISIRS	+16 ans	Lundi	20h00-21h45

H.O.L.A. - 15, Grande Rue – 60310 THIESCOURT
Tél. : 03.44.43.64.71 / 06.69.73.42.32
Email : ho.lassigny.avenir@handball-france.eu





DERNIERES INFOS DE L'ASSOCIATION

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



Le lapicide, l'espilleur, l'entailleur, littéralement celui qui donne sa forme à la pierre, sont les différents noms donnés aux tailleurs de pierre au Moyen-âge. Il a un statut particulier et il est considéré comme l'aristocrate du chantier à plusieurs titres.

Euric Casse cailloux est le tailleur de pierre du site de la Tour Roland.

C'est un homme libre qui est prêt à voyager de pays en pays, de chantier en chantier, pour s'imprégner de l'architecture de pierre, qu'elle soit sacrée ou castrale. De nombreux tailleurs de pierre vont suivre les croisades et participer aux grands chantiers en Orient ...

Sur le chantier, les tailleurs de pierre se regroupent dans une loge. Cet atelier en bois est un espace privilégié abritant plusieurs fonctions. Les tailleurs y travaillent, s'y reposent, y prennent leur repas, mais ne vivent pas dedans. Ils y conservent leurs outils et les gabarits des pierres à tailler. Un plancher d'épure leur sert à tracer les ouvrages à réaliser. Les tailleurs de pierre vont continuer à travailler dans leur loge l'hiver, même si le chantier est arrêté par les intempéries...

Sur l'Archéosite de la Tour Roland, Euric Casse Cailloux, vous propose des animations et initiations à la taille de pierre. Il présente la loge et ses outils semblables à ceux utilisés au moyen-âge. Il vous fait découvrir la carrière de pierre à ciel ouvert et vous explique le travail des carriers, leurs méthodes de travail ainsi que leurs outils. Il aborde aussi quelques données géologiques (comment s'est formé ce matériau noble ...). Lors des démonstrations de taille, vous pourrez constater avec quelle dextérité il utilise ses outils ...

Il abordera la vie et le devoir du compagnon, les différentes étapes depuis le tracé ou épure (exemple existant sur un mur enduit de plâtre) jusqu'à la pierre terminée.

Vous aurez la possibilité de vous initier sur des blocs de calcaire tendre, le niveau de difficulté étant adapté à chacune et chacun (enfants, ados ou adultes) et vous repartirez avec votre œuvre.

Si vous le souhaitez, bien entendu, vous pourrez travailler sur les blocs destinés à la réalisation de la Tour.

Je vous invite à venir rencontrer Euric Casse Cailloux et les Bâisseurs de la Tour Roland les dimanches 13 et 27 Juillet de 10h30 à 18h et de participer à cette fabuleuse aventure qui prend naissance sur notre territoire.

Bien Cordialement,
Bruno DE SAEDELEER. Chef de Projet
06.21.68.61.72



CAMP MILITAIRE AMERICAIN DE LA
SECONDE GUERRE MONDIALE



Lassigny

les 12-13-14 juillet 2014

Commémore sa libération



Lassigny

Association Véhicules Militaires de Picardie



FETE NATIONALE 2014

LASSIGNY

FESTIVITES

SALLE DES FETES

SAMEDI 12 JUILLET



- ♦ **14H00** : Présentation d'un Camp Militaire Américain de la 2^{ème} guerre mondiale
Par l'AVMP (Association de Véhicules Militaires de Picardie)



DIMANCHE 13 JUILLET



Camp Militaire Américain de la 2^{ème} guerre mondiale

- ♦ **19H30** : Repas champêtre (Plateau froid sur réservation à la Mairie avant le Mercredi 09/07)
Adultes : 8.50 € / Enfants moins de 10 ans : 4 €
- ♦ **21H45** : Retraite aux flambeaux avec les enfants dans les rues du village.
- ♦ **23H00** : Feu d'artifice suivi d'un bal populaire.

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

LUNDI 14 JUILLET

- ♦ **7H00 à 18H00** : Brocante sur la place de la Mairie
Réservation à la Mairie avant le Vendredi 11/07 : 2€/m - minimum 4m

- ♦ **11H30** : Commémoration au Monument aux Morts
suivi d'un vin d'honneur

Camp Militaire Américain de la 2^{ème} guerre mondiale



RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE



MENU REPAS 13 JUILLET :

Plateau repas Adulte 8.50 € :



Crudités

Viande

Pain

Fromage

Dessert

Kir offert

Plateau repas Enfant 4 € :

Viande

Chips

Compote

1 jus de fruit



INFORMATIONS BROCANTE 14 JUILLET

Pour participer à la brocante du 14 Juillet, merci de vous présenter à la Mairie avec les pièces suivantes avant le Vendredi 11 Juillet :

- Copie recto-verso de votre pièce d'identité.
- Copie d'une facture récente avec votre adresse.
- Liste des objets.
- Règlement de préférence par chèque à l'ordre de HOLA
(Handball Olympique Lassigny Avenir), espèces acceptées.

- ♦ Documents à remplir directement à la Mairie ou à télécharger sur le site
www.lassigny.fr rubriques « vie locale » et « manifestation » :

- Fiche d'inscription.



LA PLAGE

DE 17 JUILLET AU 02 AOUT 2014



LA PLAGE » revient tous les jours de 10H30 à 18H30

avec des activités variées et des journées à thèmes.

PROGRAMME :

- ▶ Un espace piscine gratuit (les horaires seront affichés sur place)
 - ▶ Des structures gonflables,
- ▶ Des espaces de jeux (tennis de table, baby-foot, trampoline et basket),
 - ▶ La plage des Moussaillons (réservée aux enfants de 0 à 6 ans),
- ▶ Des tournois à 1€ ou gratuit avec le Pass'été, (pour les enfants de la Commune)
 - ▶ Des ateliers créatifs,

Et encore plein d'autres surprises à venir découvrir sur place.

* Vous pourrez également vous restaurer sur place tout au long de la journée grâce à l'Association LASSIGNY-BEACH.





MENUS DE LA PLAGE 2014

**Tel.: 06-84-18-84-03 (Catherine)
06-45-88-60-61 (Mélanie)
06-79-28-65-39 (Isabelle)**

Classique tous les jours: saucisse/merguez/grillade +frites

* A RESERVE

[illegible]

P.S. : Pensez à réserver à l'avance le midi si vous êtes plusieurs en indiquant votre heure d'arrivée pour être servi plus rapidement et être sûr de manger ce dont vous avez envie.

Prix plage 2014

Classique :

Frites : **1,50€**
Frites + 1 Viande : **2€**
Frites + 2 Viandes : **2,50€**
Sandwich 1 Viande : **2€**
Sandwich 2 Viandes : **2,50€**
Américain : **5€**

Spécifique :

Salades
(tomates, haricots, pâtes...) : **1,50€**
Hot dog + frites: **4€**
Pasta Box : **3€**
Pain bagnat : **5€**
2 Croques Mr (sans frite) : **3€**
Panini avec salade : **5€**
Hamburger + frites : **5€**
Salade de gésiers : **5€**



Lassigny
Beach



Dessert :

Mister Freeze : **1€**
Maxi bâtonnet : **1,50€**
Bâtonnet : **1€**
Cône : **1,50€**
Gaufre : **1€**
Crêpe : **1€**
Pain Nutella : **0,50€**
Pomme pote: **0,50€**

Soirée réservation* :

Andouillette sauce + frites : **7€**
Jambon braisé + dessert + boisson: **10€**
Assiette froide : **6€**
Moules/frites + dessert + boisson: **10€**

Boissons :

Bière : **2€**
Bière avec sirop: **2,10€**
Krick : **2,50€**
Verre rouge/ rosé/ kir : **1,50€**
Bouteille rouge/ rosé/ kir : **6€**
Canette Coca/ Oasis/ Schweppes
agrumes/ Ice Tea / Perrier : **1€**
Petite canette : Coca/ Orangina : **0,50€**
Capri Sun/ Eau (0,50L) / Café : **0,50€**